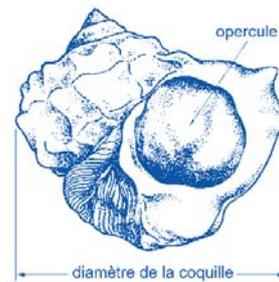


Burgau

(*Turbo marmoratus*)



Burgau
(*Turbo marmoratus*)



Espèce et répartition

Le burgau *Turbo marmoratus*, aussi appelé turbo vert, est un gros escargot de mer, pouvant peser jusqu'à 2 kg. Il possède une coquille lourde et un opercule épais, parfois appelé œil de chat, qui se ferme complètement pour protéger la fente de la coquille lorsque l'animal est dérangé ou la cible d'une attaque.

Les burgaux sont chassés pour leur chair et leur coquille nacrée, vendue aux usines de transformation pour la fabrication de boutons, de bijoux et d'objets de marqueterie.

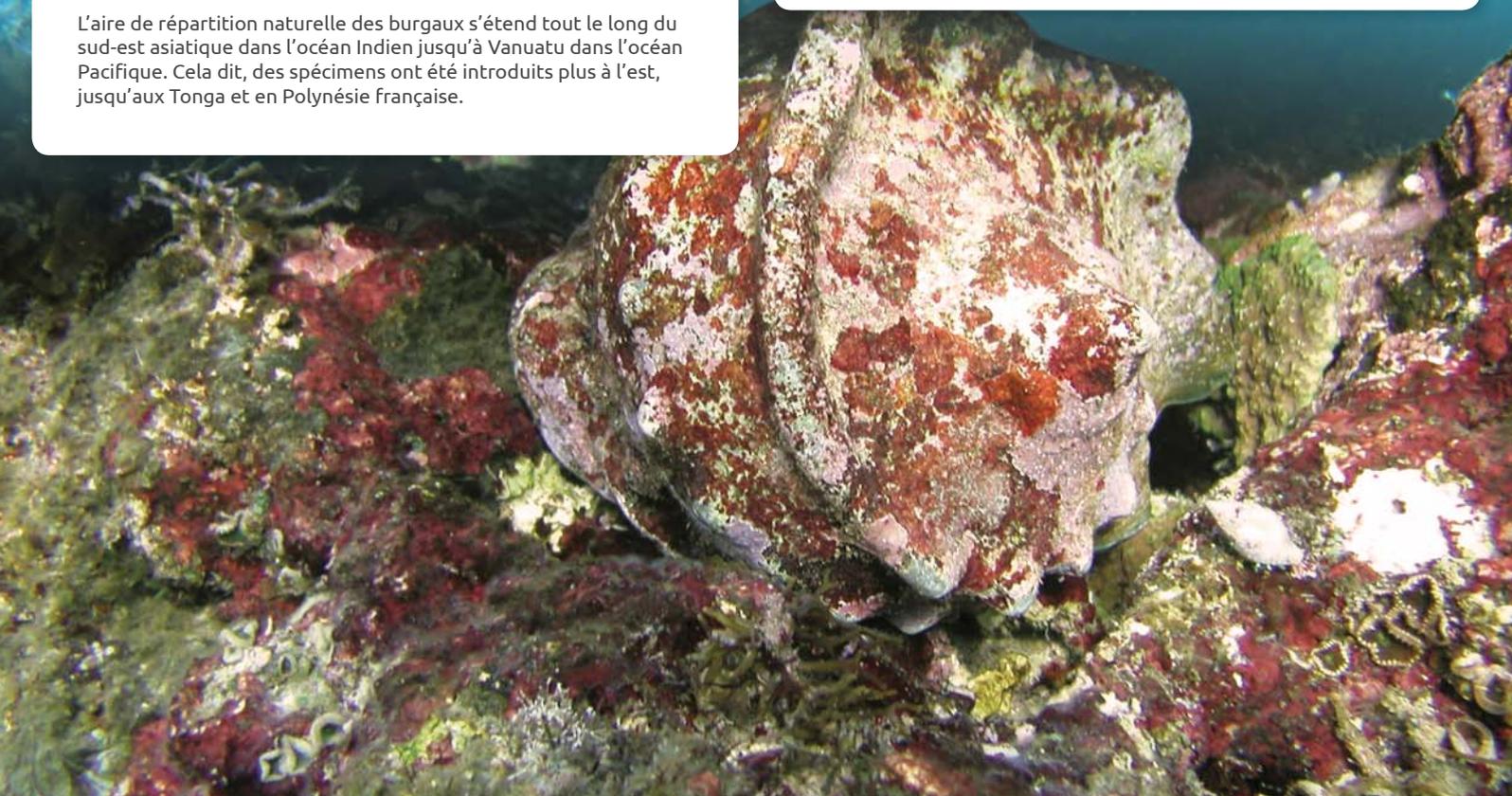
L'aire de répartition naturelle des burgaux s'étend tout le long du sud-est asiatique dans l'océan Indien jusqu'à Vanuatu dans l'océan Pacifique. Cela dit, des spécimens ont été introduits plus à l'est, jusqu'aux Tonga et en Polynésie française.



Habitats et nutrition

Les burgaux ont pour habitats de prédilection les zones de déferlement des vagues et les pentes récifales des récifs coralliens.

Les juvéniles se cachent dans les crevasses et les anfractuosités. Les adultes sortent la nuit pour se nourrir de plantes (algues rouges et vertes). Ils sont la proie de nombreux animaux, dont les crabes, les squilles, d'autres escargots de mer, les poulpes et les grands poissons.

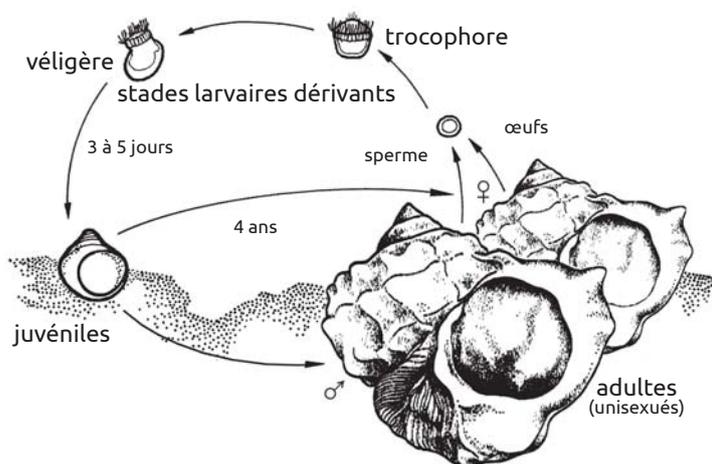




Reproduction et cycle biologique

Les burgaux sont des êtres unisexués qui atteignent leur maturité sexuelle vers l'âge de quatre ans lorsque le diamètre de leur coquille mesure entre 13 et 15 cm environ. Dans les eaux plus froides, les burgaux semblent se reproduire pendant la saison estivale, mais la reproduction a lieu toute l'année dans les mers chaudes.

Pour la reproduction, chaque femelle (♀) pond plusieurs millions d'œufs, fécondés par le sperme émis par les mâles (♂). Bien qu'ils soient plus lourds que l'eau de mer, les œufs fécondés sont parfois emportés par les courants sur d'importantes distances. Ils éclosent ensuite pour donner naissance à de très petits organismes (stades larvaires) qui dérivent dans l'océan. Moins d'une larve sur mille vit suffisamment longtemps pour se fixer sur le fond et se métamorphoser en l'espace de trois à cinq jours en juvénile à coquille. Moins d'un juvénile sur cent atteindra l'âge adulte.



Mesures et solutions de gestion

De nombreux services des pêches ont choisi d'imposer une taille minimale de capture (souvent entre 13 et 15 cm de diamètre de coquille) dans le but de permettre aux individus de se reproduire au moins une fois avant leur capture.

L'utilisation d'appareils respiratoires sous-marins a été interdite dans de nombreux pays. Cette mesure vise à protéger partiellement les grands spécimens reproducteurs, qui vivent dans les eaux profondes, afin de leur permettre de se reproduire et de repeupler les petits fonds.

Ce type de réglementation n'est toutefois guère utile dans les nombreuses régions où les burgaux ont disparu, victimes de la sur-pêche. Certains pays ont décrété la fermeture de la pêche de cette espèce pour des périodes allant jusqu'à 15 ans afin de permettre aux populations de se reconstituer. Le burgau étant une espèce à forte valeur marchande, de nombreuses communautés ont bien du mal à protéger leur ressource des exploitants commerciaux.

Les mesures de gestion que peuvent envisager les communautés seront fonction de l'état de santé des populations locales de burgaux. Si les populations sont proches de l'épuisement, les communautés peuvent en priorité :

- **décréter l'interdiction de la collecte de burgaux dans la zone de pêche locale et la faire appliquer strictement. L'interdiction doit alors rester en application pendant plusieurs années pour donner le temps aux adultes de se reproduire et aux stocks de se reconstituer;**
- **créer une réserve marine permanente (zone interdite à la pêche) dans une zone où des spécimens adultes sont déjà présents (ou peuvent être introduits), afin que les adultes résidant dans la réserve puissent grandir sereinement et se reproduire. Les larves ainsi produites dérivent pendant un temps très court, de sorte que les futurs juvéniles pourront se fixer aussi bien dans la réserve que dans les zones voisines situées sous le courant.**

Si les stocks de burgaux sont en bonne santé, ou lorsqu'ils se sont reconstitués, la communauté peut adopter les mesures de gestion suivantes pour garantir l'exploitation durable de la ressource :

- **instaurer un système de rotation de l'activité de pêche, fondé sur la segmentation de la zone de pêche locale en sous-zones exploitées à tour de rôle. Ainsi, une communauté peut diviser la zone de pêche en cinq sous-zones. Chaque sous-zone est alors interdite à la pêche pendant une durée de quatre ans, ce qui peut permettre aux burgaux de se reproduire et aux stocks de se reconstituer;**
- **fixer un quota pour la communauté (limite annuelle des prises). Le service des pêches pourrait aider les communautés en effectuant un recensement préalable à l'ouverture de la pêche afin d'estimer la quantité de burgaux ayant atteint la taille réglementaire dans chaque zone. Le quota (nombre total de burgaux pouvant être pêchés) pourrait alors être fixé à 40 % de la quantité de burgaux ayant atteint la taille réglementaire. À défaut de taille minimale de capture imposée à l'échelon national, la communauté peut fixer la limite à 14 cm de diamètre de coquille.**



Techniques de pêche

La pêche du burgau se pratique généralement en apnée ou à pied sur le récif à marée basse.

Malheureusement, l'utilisation d'appareils respiratoires sous-marins est à l'origine de la quasi-disparition de l'espèce dans de nombreuses régions. Les pêcheries de burgaux se sont effondrées dans plusieurs pays mélanésiens.



Cette fiche d'information a été conçue par la CPS (www.spc.int) en collaboration avec le LMMA Network (www.lmmanetwork.org) pour fournir aux gens travaillant aux côtés des communautés de pêcheurs, des informations pertinentes pour la bonne gestion des pêcheries. Référez-vous au guide d'utilisation pour les explications des termes utilisés dans cette fiche.

Photos: Kim Friedman et Antoine Teitelbaum.